© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Forums pour l'entourage

Besoin de témoignages

Par Ninoux Posté le 31/10/2025 à 20h25

Bonjour, bonsoir.

Par ou commencer..

J'étais en couple avec mon compagnon addict aux jeux (PMU, grattage et pari sportif.)

Il a travailler dans un bar mais malheureusement avec l'envie et le fait de jouer et de gagner de plus en plus la amené a faire des bêtises...
J'ai appris ça cette année. Juste avant mon accouchement. J'ai essayé de comprendre ce qu'il lui ai arrive pour faire ça.. il a été licencié pour faute grave.

Au départ il pensais pas que c'était ça et malheureusement si.. c'est vrai qu'il est addict depuis très longtemps. J'étais en couple avec lui pendant 6 ans pendant ces 6 ans. C'est vrai qu'il était accro à ça..
Après avec sa famille et j'en passe, c'était pas simple.
Puis le fait aussi que je me disais qu'il travaillait là-bas. Du coup c'était plutôt un engrenage.. le fait de savoir que les gens jouaient et que lui ne pouvait pas.. enfin si il pouvait mais pas autant.
Puis il a commencé à jouer des petites puis ensuite des gros sommes..
Je savais qu'il jouait mais pas à ce point-là..
J'ai essayé de le convaincre de pas trop jouer de faire attention mais malheureusement la maladie ne l'a pas aidé.
Après avoir été licencié faute grave il m'a envoyé ce qu'il avait fait vous imaginez une femme enceinte de 9 mois qui apprend tout ça..
J'accouche, et il avait un rendez-vous avec son ancien patron pour savoir la somme exacte qu'il devait..
Après ça il est revenu à la maison et il avait peur de me perdre peur de ce qui allait se passer mais il avait cette grosse peur vraiment de me perdre. Vous savez quand un homme pleure? C'est pas pour rien. Tu lui ai dit de s'interdire de jouer en ligne.
Il l'a fait.
Les mois ont passé et comment vous dire quand on a pas de nouvelles par rapport à cette histoire. On se demande vraiment si c'est toujours le cas ou pas.
En juillet la gendarmerie est venu envoyer la convocation. Comme quoi il était en garde à vue. Comme quoi ils aillait perquisitionnée la maison.. j'étais sous le choc un choc que personne ne peut comprendre. Peur que ils prennent la maison étant donné qu'on a acheté cette maison, les voitures et j'en passe..
Puis j'ai été à l'interrogatoire pour me raconter tout..
C'est là que j'ai vu l'ampleur des dégâts que j'ai vu à quel point il était malade.. il faut se dire que j'ai 32 ans et lui 24.
Mais de savoir que il doit une grosse somme d'argent à un point où vous vous dites la vache.. je ne sais pas faire une année, ça s'est fait en quelques mois en gros 8 mois. Voir plus..
Ça faisait pas un an qu'il travaillait là-bas et pour tout vous dire j'ai été choqué.. j'ai un enfant de 9 mois maintenant. Je ne sais pas comment il va faire pour rembourser tout ça. Je sais pas qu'est-ce que on va lui

dire.. est-ce qu'il y a des personnes qui ont déjà eu ce genre de cas ?
Il doit quand même plus de 160k..
Je me dis que c'est énorme déjà puis malheureusement il m'a quitté. Est-ce que il y a des personnes qui sont dans ce cas-là? Est-ce qu'il y a des personnes ou leur partenaire les a quittés? Pour les protéger je sais pas je cherche des solutions. Je cherche à savoir le pourquoi du comment pourquoi il me fait ça. J'ai pas mérité ça. Je lui ai donné le plus beau des cadeaux être père. Et lui me détruire énormément.
S'il y a des personnes qui ont eu la même chose ou qui savent ce qu'il peut y avoir après je veux bien en avoir des réponses.

Cordialement

1 réponse

Carmen21 - 03/11/2025 à 15h51

Bonjour @Ninoux,

On pense jamais aux conséquences que cette maladie peut avoir sur la famille, les conjoints, conjointes.....

Il y a des solutions malgré la grosse somme qu'il doit, après elle existe que si il met tout en œuvre pour arrêter et se faire soigner.

Le problème avec cette maladie, c'est que le déclic doit venir de lui, et uniquement de lui.
Tu peux uniquement le soutenir mais tu ne pourras pas faire plus si la décision ne vient pas de lui.

Peut être qu'il t'a quittée pour t'épargner toi et votre enfant, lui seul sait.
Après vu la somme qu'il doit et en plus à son ancien patron, pour le coup ce n’est pas juste une dette vis à vis des banques, Famille..... mais c'est considéré comme du vol et ça peut aller très loin.

C'est pour cela, que m’a 1ère pensée c'est qu'il t'a quitté pour vous préserver.
En tout cas c'est ce que je ferais à ce stade pour l’éloigné de cette dette.

Si vous avez une maison, il est fort possible que celle-ci soit saisi pour rembourser une partie de la dette. Car même si il fait une demande de surendettement, il devra vendre ce qu'il à pour réduire la dette...avant que l’état envisage n'importe quel arrangement.

Je ne suis pas assez experte dans la matière car j'ai eu le déclic avant d'en arriver là. C'est d'ailleurs le fait que je doive me sépare de mon bien immo qui à été en partie le déclic pour moi.

Et J'ai moi même pris de l’argent sur ma société, chose que j'avais pas le droit.... Et malgré tout les risques qui m’attendais, la maladie à été plus forte. Jusqu'au jour où j'ai eu le déclic, il y a maintenant 341jrs.

Aujourd'hui, je penses qu'il faut que tu envisage de vendre votre maison, faite le avant qu'on vous la prenne. Et penses à toi et ton enfant et à votre avenir à tous les deux pour l'instant. Montre à ton ex que tu es là, mais pour cela il faut qu'il se fasse soigner.

Mes mots sont peut être cache et pas agréable à entendre, mais la priorité c'est toi et ton enfant avant tout.

Courage à toi.